

Pantin, le 7 avril 2021

Information riverains

Quartier Quatre-Chemins

Objet: Sécurisation des travaux du parc Diderot et installation d'une base de dépollution

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux de réaménagement engagés au parc Diderot, des dégradations coûteuses sont à déplorer sur le chantier en raison des agissements inacceptables de la part de quelques dizaines d'individus. **Aussi, afin de sécuriser ce chantier, la ville de Pantin est contrainte de faire appel à une société de sécurité pour assurer le gardiennage du chantier.** À titre d'information, cette prestation coûtera plus de 120 000 € à la collectivité. 120 000 € d'argent public, qui bien entendu auraient pu être utilisés autrement, particulièrement dans le contexte actuel.

Par ailleurs, je vous informe qu'un traitement de dépollution des sols débutera ce mois-ci. Ces travaux effectués par l'entreprise Séché concernent une parcelle de 1200 m² située au nord-est du parc.

Le parc se situe sur une ancienne zone d'activités industrielles ayant entraîné une pollution des sols. Les études réalisées en 2018 ont confirmé la présence d'hydrocarbures et de benzène dans les sols, mais ont aussi souligné l'absence d'impact sur la santé des riverains.

Dans un souci écologique et sanitaire, la ville de Pantin a décidé de mener ces travaux de dépollution pour assainir la zone et que le parc Diderot puisse répondre à toutes les attentes écologiques.

Le parc Diderot ouvrira en juin 2021, comme initialement prévu. Seule cette parcelle restera interdite d'accès au public durant le traitement.

Les travaux se décomposeront comme suit :

- **Installation du chantier d'avril à décembre 2021**
- **Travaux de dépollution de janvier à juin 2022**

Pour traiter cette pollution, l'entreprise va procéder à des forages sous-terrains, y insérer des aiguilles et extraire les polluants. Conformément aux exigences réglementaires et pour empêcher toute nuisance, ces travaux se feront sous tente.

Les services municipaux sont à votre disposition pour toute question au 01 49 15 71 15 ou 71 14. Je vous remercie de votre compréhension et vous assure que tout est mis en œuvre pour permettre au parc Diderot d'être le plus rapidement possible accessible dans son intégralité.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.



Bertrand Kern
Maire de Pantin